



## Je me suis fait arcèler qui elle est mon droit

Par **David02**, le **19/12/2014** à **10:35**

Bonjour je veux savoir j'ai demandé au responsable du CHSCT par téléphone de faire une enquête pour moi il ne répond pas, que je dois faire. Je me suis fait arcèler le 21 mars 2014 les pompiers sont venus me chercher sur mon lieu de travail

Par **moisse**, le **19/12/2014** à **10:43**

Bonjour,

Ce n'est pas au CHS-CT qu'il faut s'adresser par écrit, mais à l'employeur, quitte à faire une copie au secrétaire du CHS-CT...

Parce que le président du CHS-CT c'est.....l'employeur.

En outre le harcèlement avec une date précise n'est pas constitué.

Vous évoquez un incident dont vous avez été victime, mais le harcèlement implique la répétition d'un comportement et donc une succession d'agissements.